

Voici ce que disent [Louis GILLE](#), [Alphonse OOMS](#) et [Paul DELANDSHEERE](#) dans ***Cinquante mois d'occupation allemande*** (Volume 3 : 1917) du

VENDREDI 15 JUIN 1917

Date fatidique. C'est aujourd'hui que doit s'effectuer matériellement et définitivement la séparation administrative pour les ministères de l'Industrie et du Travail, de l'Agriculture et des Travaux publics, des Sciences et des Arts. Les arrêtés publiés le 10 mai disent, en effet, que les membres du personnel de ces ministères désignés pour la région administrative wallonne « *seront transférés à Namur à la date du 15 juin* ». L'autorité allemande leur a fait savoir il y a quelques jours que le 15 au matin un train spécial serait à leur disposition pour les transporter dans la nouvelle « *capitale wallonne* », où des locaux ont été installés pour eux dans l'ancienne école des pupilles, dans des salles du palais de justice, etc.

Or, le train spécial, si toutefois on en a maintenu l'idée, aura, ce matin, roulé à vide, et vides aussi seront restés les nouveaux bureaux de Namur. Personne n'est parti.

Dans les trois ministères susmentionnés les membres du personnel, flamands ou wallons, qui n'ont pas démissionné, sont très peu nombreux. Aux quelques-uns qui, désignés pour Namur, ont

accepté ou ont fait semblant d'accepter, se réservant de démissionner dans quelques jours, on a donné congé jusqu'au 25 juin, prolongeant jusque là le délai pour le transfert à Namur ; mais ajourner n'est pas résoudre, et la difficulté pour les Allemands d'avoir une administration présentable à Namur sera aussi grande dans dix jours qu'aujourd'hui.

M. Verhees (**Note** : Ver Hees) a pris possession aujourd'hui de ses fonctions de secrétaire général du ministère flamand de l'Industrie et du Travail en y mettant une certaine solennité. Installé dans le bureau occupé jusqu'ici par M. Jean Dubois, il a réuni les quelques membres du personnel restés et les quelques nouveaux et leur a adressé une sorte de discours-programme. Il a annoncé de belles réformes, en matière d'enseignement professionnel, d'unions professionnelles, de pensions ; la question d'argent ne le gêne pas : il a des millions à sa disposition – a-t-il déclaré – ; les lois belges ne le gênent pas non plus ; il les modifiera ou supprimera d'autorité, pour s'inspirer des lois et systèmes de « *l'Empire* » – comme il dit –. Deux ou trois employés du ministère de l'Industrie et du Travail ont ajourné leur démission parce qu'ils sont très curieux et veulent rester dans la place quelques jours encore pour voir ce qui s'y passera. M. Dubois a écrit à l'autorité allemande qu'il ne peut, ayant été nommé par le Roi secrétaire

général du ministère pour l'administration de tout le pays, accepter d'être secrétaire général d'un ministère dont le ressort ne s'étend qu'à une partie du pays.

Au ministère des Sciences et des Arts, où il y avait eu çà et là quelque indécision, le mouvement de démissions est devenu à peu près général. Du haut personnel ancien il ne reste en fonctions – hors, bien entendu, le nouveau secrétaire général flamand Coremans (**Note**) – que le directeur général de l'enseignement primaire, M. Corman (1).

(1) M. Corman a également démissionné quelques jours plus tard, mais, d'après ce qu'il a expliqué dans la suite, sa démission ne fut pas acceptée ; et il continua à toucher ses appointements.

(2) Ces arrestations en ont déterminé d'autres. Voir 17 juin.

Notes de Bernard GOORDEN.

Les arrêtés (du 31 mars 1917) relatifs au *transfert d'une localité dans une autre* sont repris en trois langues respectivement aux pages 37-38 **et** 38-39 de la **Législation allemande pour le territoire belge occupé**, (textes officiels) ; Huberich, Charles Henry ; Nicol-Speyer, Alexander ; La Haye, Nijhoff ; 1917, volume 11, 6 avril 1917, N°330 :

<https://ia801408.us.archive.org/32/items/lgislationale11hubeuoft/lgislationale11hubeuoft.pdf>

Pour la **séparation administrative**, voyez notamment le chapitre 2 (« *La fondation du Conseil de Flandre* », pages XXIII-XXV) de l'introduction (« *Aperçu historique sur l'Activisme* ») aux **Archives du Conseil de Flandre (Raad van Vlaanderen)** qui ont été publiées par la Ligue Nationale pour l'Unité Belge ; Bruxelles, Anciens Etablissements Th. Dewarichet ; 1928, LXVI-551-VIII pages, dont XXXI planches hors texte. (« *Documents pour servir à l'Histoire de la guerre en Belgique* ») :

<http://www.idesetautres.be/upload/INTRODUCTIO%20CHAPITRE%202%20ARCHIVES%20CONSEIL%20DE%20FLANDRE.pdf>

Pour glaner des informations relativement à Edward **Coremans**, voir notamment Arthur L. **Faingnaerts**, ***Verraad of zelfverdediging ? Bijdragen tot de geschiedenis van den strijd voor de zelfstandigheid van Vlaanderen tijdens den oorlog van 1914-18*** (Kapellen, Noorderklok ; 1932, 863 p. ; **e-book** vendu par la **Heruitgeverij**, <http://www.heruitgeverij.be/titels.htm>) : pp. 127, 335, 494, 550, 567, 572, 603, 627.